

Interpellation de Mme Danielle CARON (cdH) à Mme Brigitte Grouwels (CD&V), Ministre de la Mobilité, des Travaux Publics relative à l'état déplorable des routes en Régions de Bruxelles-Capitale.

Souvent, la presse se fait l'écho de l'état déplorable des routes wallonnes mais il ne faut pas aller jusque là pour se rendre compte qu'au sein des dix-neuf communes bruxelloises, la situation n'est guère plus brillante, qui plus est depuis les derniers grands froids qu' a connus notre pays.

De nombreux automobilistes se tournent vers leur assureur afin de tenter d'obtenir un dédommagement pour des dégâts occasionnés à leur véhicule par le mauvais état des routes wallonnes. Cette situation peut également se rencontrer dans la Région de Bruxelles-Capitale. Chaque automobiliste lésé doit alors prouver la négligence éventuelle du gestionnaire de la route concernée pour être dédommagé. Nul doute que les automobilistes bruxellois n'hésiteront pas à faire appel à cette solution si le gouvernement bruxellois était responsable, par négligence, de l'état des routes laissées dans un état parfois désastreux.

En effet, de nombreux nids de poules sont signalés à la suite des conditions hivernales de ces dernières semaines. Il suffit de voir, par exemple, l'état de la route au bois de la Cambre, rue de la Loi, rue Ducale, à Schaerbeek, notamment le long du parc Josaphat. La liste est non-exhaustive.

Les réparations qui sont faites actuellement ne sont que provisoires car pour des réparations définitives, il faut attendre qu'il ne gèle plus pour pouvoir faire des réparations à chaud, plus durables. C'est la répétition du cycle gel-dégel qui fait beaucoup de dégâts.

Pour bien faire, il faudrait changer les routes en profondeur là où les problèmes se posent, plutôt que de se contenter de remplacer la couche d'usure, sur une épaisseur non suffisante. De plus, il faut veiller à faire ces travaux dans de bonnes conditions climatiques (jamais lorsqu'il pleut). En matière de coût, à long terme, cette manière de procéder revient moins chère que de combler les trous au cas par cas ou presque car il faudra souvent refaire le travail plusieurs fois car cette dernière solution est une solution « rustine ».

Selon un article publié en ligne dans le Nord Eclair du 7 février 2010, il faudra patienter avant de prévoir des réparations dans les rues de Bruxelles, si ce n'est quelques rustines placées à gauche et à droite.

Il serait notamment beaucoup trop tôt, pour la Région bruxelloise, pour programmer des interventions d'ensemble sur les voiries déficientes, il faut attendre la fin de l'hiver. D'ici là, on apprend qu'un cadastre des voiries dégradées sera réalisé. En attendant l'automobiliste ainsi que les deux roues (motards, scooters, vélos), devront faire fort attention. Seules les interventions d'urgence seront exécutées avant la fin de l'hiver pour des raisons de sécurité. Avant cela, pour les autres travaux, c'est souvent jeter de l'argent par les fenêtres.

Un indicateur existe qui permet à Bruxelles-Mobilité de contrôler en permanence l'état des voiries et encoder les plaintes qui leur parviennent des particuliers, des polices et des communes. L'inventaire complet de l'état des voiries régionales sera en principe prêt pour ce printemps.

Voici les quelques questions que je vous pose :

- Comment allons-nous procéder aux réparations ?
- Y a-t-il des phases qui sont prévues ?
- Y a-t-il des voiries régionales prioritaires par rapport à d'autres dans le déroulement des travaux, si oui, comment est déterminé l'ordre de succession des travaux ?
- Y a-t-il un budget qui est d'office alloué aux réparations dites de sécurité ainsi qu'aux réparations prévues à plus long terme ?
- Afin de faire face à des réparations coûteuses dues à un hiver rude, le budget annuel de ces travaux ne devrait-il pas avoir une certaine marge de liberté, si celui-ci est fixe jusqu'à présent?
- Les cas dits urgents pour des questions de sécurité sont-ils déjà répertoriés et leurs réparations prévues à court terme ? Existe-t-il un agenda des travaux urgents que la population peut consulter ?

Il est un fait évident que l'apparition de nombreux nids de poules sur les voiries régionales modifient le comportement de leurs usagers (automobilistes, motards, cyclistes) dangereusement, en effet, à l'approche d'un de ces trous ou de plusieurs, ceux-ci font un écart de manière impromptue sur le côté pour les éviter et donc mettent en danger les piétons, motards, cyclistes qui se trouveraient à proximité immédiate.

Je vous remercie pour vos réponses.



Danielle CARON, Députée cdH.